

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

PROCES-VERBAL N°10

MARDI 15 MARS 2022 Réunion électronique

Présents: M. Sauveur CUCURULO, Président,

M. Jean-Pierre GALLIOT, Secrétaire.

Participent: MM. Gilles BELLISSENT, Anthony BILLARD, Rémi LECHEVALLIER, Joël LEPROVOST, Alain

ROBERT.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, sous l'une des formes prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.

APPROBATION DE PROCES-VERBAL

En l'absence d'observation, la Commission adopte le procès-verbal n° 09 du 22 février 2022.

1 - Dossier examiné

1.1 - Arbitres de district :

District de Football de la Manche :

DAIGREMONT Emmanuel, licence n° 711521774 - DISTRICT 4.

Mutation interligue en provenance de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine.

Licencié au Stade Poitevin F.C. saison 2021/2022,

Demande de changement de club, le 01 mars 2022, pour le F.C. ST LO MANCHE, pour changement de résidence.

Vu les dispositions des articles 26, 30 et 33 du Statut Régional de l'Arbitrage,

Vu les pièces au dossier,

Considérant la date de la demande de changement de club postérieure au 31 janvier,

la Commission rejette la demande pour la dire hors délai et dit que M. DAIGREMONT Emmanuel conserve son rattachement au club du Stade Poitevin F.C. jusqu'au 30 juin 2022.

Sur sa demande, pour la saison courante, il pourrait officier sur les matchs du District de la Manche afin de disposer du nombre minimum de rencontres requis pour couvrir son club.

Une demande de changement de club du 1er juillet au 31 janvier serait recevable pour la saison 2022/2023.

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Monsieur Rémi, LECHEVALLIER ne prend pas	part à la décision de la Commission.
La prochaine réunion plénière est fixée au jeudi 21 avril 2022, au siège de la L.F.N., à Lisieux.	
Le Président,	Le Secrétaire,
Que a Q	NP Cusuup

Jean-Pierre GALLIOT

Sauveur CUCURULO